



PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Procès-verbal de l'assemblée générale des parents de l'école Capitaine Luc-Fortin du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières tenue le mercredi 11 septembre 2024 de 19h30 à 20h40 à la cafétéria de l'édifice Saint-Joseph à Saint-Sébastien.

1. Présences et ouverture de l'assemblée, mot de bienvenue du président du conseil d'établissement

Ouverture de l'assemblée à 7h35.

Monsieur Frédéric Davignon, président, souhaite la bienvenue.

2. Nomination d'un ou d'une secrétaire d'assemblée

Il est proposé par Mme Josée Bonneville :

Que Mme Emmanuelle Duchesne soit la secrétaire de l'assemblée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est lu par M. Frédéric Davignon.

Ajustement du point 7 en ce qui concerne la dissolution de l'OPP de l'an dernier.

M. Davignon mentionne qu'il ne poursuivra pas son mandat et que par le fait même son poste sera aussi en élection ce soir.

Il est proposé par Stéphanie Caron d'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 13 septembre 2023

Lecture faite par M. Frédéric Davignon.

Il est proposé par Josianne Duval :

Que soit adopté le procès-verbal de l'assemblée du 13 septembre 2023.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CQ FD

5. Présentation du rapport annuel

La lecture du rapport annuel est faite par M. Frédéric Davignon et Mme Catherine Gérin.

Une demande d'ajout du projet Spark au rapport annuel est demandée par M. Davignon.

Il est proposé par Mme Fauve D'Amour :

Que soit adopté le rapport annuel du conseil d'établissement 2023-2024

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6. Lecture du bilan annuel de l'OPP 2023-2024

Lecture faite par Mme Fauve D'Amour pour l'OPP d'Henryville, énumération des différentes levées de fond, activités et organisées pour les élèves de l'école.

Lecture faite par Mme Josée Bonneville, énumération des différentes levées de fond et activités organisées pour les élèves de l'école.

Dissolution des OPP 2023-2024

7. Rôles et fonctions du conseil d'établissement, de l'organisme de participation des parents et du comité de parents

Mme Gérin fait part à l'assemblée des principaux rôles du conseil d'établissement, de l'organisme de participation des parents (OPP) et du comité de parents.

8. Adoption d'une procédure d'élection

Il est proposé par Mme Josée Bonneville :

Que la procédure d'élection soit faite par vote caché.

La période de candidature est ouverte à 8h20

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9. Élection des nouveaux membres du conseil d'établissement (3 postes à pourvoir)

Les candidats proposés par l'assemblée sont :

-Maxime Roussel (Henryville)



- Sara Ducas (Henryville)
- Roxanne Dazé (Henryville)
- Emmanuelle Duchesne (St-Sébastien)
- Josianne Duval (St-Sébastien)
- Marie-Josée Lévesque (St-Sébastien)

19 personnes ont le droit de vote dans la salle.

Les scrutateurs sont M.Davignon et Mme Gérin.

Les parents élus au sein du conseil d'établissement sont :

- Maxime Roussel
- Sara Ducas
- Emmanuelle Duchesne
- Josianne Duval

10. Élection des substituts aux parents membres du conseil d'établissement, 3 à 5 parents

Il est demandé aux candidats non-élus s'ils souhaitent devenir membres substituts. Les parents substituts sont :

- Marie-Josée Lévesque
- Roxanne Dazé
- Robin Courchesne

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

11. Élection du représentant au comité de parents et son substitut

Mme Sara Ducas se propose pour être représentante au comité de parents et Mme Josianne Duval sera le substitut.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



Page 3 sur 4

Procès-verbal de l'assemblée générale

12. Formation de l'organisme de participation des parents (OPP)

Mme Fauve D'Amour propose la formation de l'organisme de participation des parents pour Henryville et Saint-Sébastien.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

13. Date de la première réunion du conseil d'établissement

Il est proposé par M. Frédéric Davignon :

Que la première réunion du conseil d'établissement soit le mardi 9 octobre à 18h30 à l'édifice St-Joseph de Saint-Sébastien.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

14. Période de questions

Est-ce que le vote pour la présidence doit être fait ce soir?

M.Davignon précise que ce sera fait lors de la première rencontre.

15. Levée de l'assemblée

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités :

Il est proposé par Mme Sara Ducas :

Que la séance soit levée à 20h40

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

F. D.

Président du CÉ

Catherine Grévin
Direction

